

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 28 mars 2025,

L'Union Régionale pour l'Habitat, l'Agence de l'eau Artois-Picardie et la Banque des Territoires renforcent leur accompagnement des bailleurs sociaux pour une gestion durable de l'eau.

Avec **600 000 logements sociaux** en Hauts-de-France et **1,5 millions de personnes logées**, les 55 organismes de logements sociaux de la région Hauts-de-France jouent un rôle essentiel dans la transition écologique et l'adaptation des territoires au changement climatique.

L'impact du changement climatique sur le patrimoine des bailleurs sociaux

Dans un contexte d'augmentation des **pics des chaleurs**, d'extension du phénomène de **retrait gonflement des sols argileux** et de risque accru d'**inondation**, le patrimoine des bailleurs sociaux est concerné, avec des **impacts directs sur les résidents**.

La gestion durable de l'eau, un enjeu majeur pour les bailleurs sociaux

La **gestion durable de l'eau** est un enjeu majeur pour les bailleurs sociaux engagés dans une **rénovation énergétique** ambitieuse de leurs logements. Les inondations dans les Hauts-de-France de l'hiver 2023-2024 ont souligné la **nécessité de désimperméabiliser les villes** et de développer la **gestion intégrée des eaux pluviales**. Cette désimperméabilisation s'accompagne également d'une **renaturation** qui permet de **lutter contre les îlots de chaleur** et de **développer la biodiversité**.

« Les bailleurs sociaux doivent, dès aujourd'hui, relever le défi majeur de l'adaptation au changement climatique. Pour l'environnement, mais surtout pour les millions de locataires qu'ils logent. Ce partenariat inédit avec l'Agence de l'eau Artois Picardie et la Banque des territoires vise à donner aux acteurs du logement social des moyens efficaces et pragmatiques, pour faire des Hauts-de-France une région exemplaire et démonstratrice en matière de gestion intégrée et durable des eaux pluviales. » **Jean-Pierre Choël, Président, URH Hauts-de-France**

Depuis plusieurs années, l'Agence de l'eau Artois-Picardie avec l'appui de l'URH Hauts-de-France, soutient les bailleurs sociaux dans leurs opérations de mise en œuvre d'**aménagement de gestion durable et intégrée des eaux pluviales** ainsi que de **mise en conformité et de renouvellement de leurs réseaux d'assainissement et d'eau potable**.

« L'eau est le marqueur du changement climatique. Les bailleurs sociaux sont des acteurs incontournables sur notre bassin de l'urbanisme durable et donc de la qualité de l'eau : les opérations qu'ils portent sont des opportunités importantes pour améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement, recharger les nappes, favoriser la nature en ville et la biodiversité et économiser l'eau. L'urgence climatique est là : il faut accélérer et massifier ces pratiques dans l'intérêt de tous. Le dernier appel à projets 2023-2024 de l'Agence de l'Eau à destination des bailleurs sociaux a permis d'accompagner 17 projets pour un montant d'aides de près de 3 millions d'euros. » **Isabelle Matykowski, Directrice Générale, Agence de l'Eau Artois Picardie**

Un financement adapté

L'appel à projets 2025 - 2026 permettra de mobiliser **6M€** de l'Agence de l'eau et **500K€** de la Banque des Territoires pour financer les études et les travaux nécessaires à ces améliorations. La Banque des Territoires mobilisera également des bureaux d'études pour appuyer les bailleurs sociaux dans une meilleure intégration de cette problématique.

« En 2024, La Banque des Territoires a financé à hauteur de 2.7 Md€ le logement social dans la région Hauts-de-France. En tant que partenaire du **plan eau national**, il est primordial de pouvoir appuyer les efforts de l'URH Hauts-de-France et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie en faveur d'une meilleure gestion de l'eau par les bailleurs sociaux. » a déclaré **Olivier Camau, Directeur régional de la Banque des Territoires Hauts-de-France**

A propos de l'Agence de l'Eau Artois Picardie :

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie est un établissement public du Ministère chargé de l'écologie et du développement durable. Elle est l'une des 6 agences de l'eau françaises créées par la loi sur l'eau de 1964. Sa zone de compétence couvre l'intégralité des départements du Nord et du Pas-de-Calais, et partiellement celui de la Somme, de l'Aisne, et de l'Oise. L'Agence de l'eau Artois-Picardie assure une mission d'intérêt général en lien avec la mise en œuvre des politiques nationales relatives à l'eau et aux milieux aquatiques : réduire les pollutions de l'eau de toutes origines et protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques. Pour exercer ses missions, l'Agence de l'eau dispose d'instruments économiques, les redevances et les aides financières :

- Les redevances sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès des usagers de l'eau (consommateurs, industriels, agriculteurs, collectivités ...). Elles constituent les recettes principales de l'Agence de l'eau.
- Grâce à ces recettes, l'Agence de l'eau apporte des aides financières (subventions, avances ...) aux personnes publiques ou privées (collectivités, agriculteurs, industriels, associations ...) qui réalisent des actions de lutte contre la pollution de l'eau ou de préservation de la ressource en eau.
- C'est ce que l'on appelle le principe du « pollueur-payeur » et « préleveurs-payeur ». Les priorités d'intervention et les montants des aides financières de l'Agence de l'Eau sont définis dans un programme pluriannuel d'actions d'une durée de 6 ans. Le 12ème programme d'intervention, avec une dotation de 1,279 milliard d'euros, couvre la période 2025-2030.

A propos de l'URH Hauts-de-France :

L'URH Hauts-de-France est l'organisation professionnelle qui regroupe les 55 organismes de logement social sur les 5 départements de la région Hauts-de-France, ce qui représente le premier parc social après celui d'Ile-de-France avec près de 600 000 logements.

L'URH Hauts-de-France est composée d'une équipe de 14 salariés répartis sur Lille et Amiens et ses missions principales consistent à :

- Représenter et assurer la promotion du mouvement d'habitat social au plan régional ;
- Piloter, animer et coordonner les actions collectives des bailleurs sociaux ;
- Contribuer à Informer, conseiller et assister les bailleurs sociaux afin de faciliter et développer leurs activités

A propos de la Banque des Territoires : La Banque des Territoires est l'un des quatre métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37

implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contact presse Agence de l'Eau Artois Picardie : Cathy CELARY-DAVRE- c.celary@eau-artois-picardie.fr - 03.27.99.83.27

Contact presse URH Hauts-de-France : Romain TRONEL- r.tronel@union-habitat.org - 06.52.07.82.66

Contact presse Banque des Territoires : Sandrine Gandon-Ducroux - sandrine.gandon-ducroux@caissedesdepots.fr - 06 85 90 07 23